

Edito

Madame, Monsieur,



Nous ne sommes pas encore sortis de la crise sanitaire de la covid-19 que nous plongeons dans une crise internationale sans précédent ces dernières années. Voilà maintenant un peu plus d'un mois que les bombes retentissent de nouveau en Europe, 30 ans après Sarajevo.

Vladimir Poutine a fait le pire des choix, celui de la guerre, de la douleur, du sang et des larmes. Les enjeux géopolitiques de la région sont plus complexes que certains nous le présentent mais rien ne peut justifier de jeter sur les routes de l'exode des millions de personnes.

Au-delà de l'enfer de la guerre, le risque d'un embrasement du conflit est réel dans une région où les équilibres restent fragiles et les tensions vives depuis de nombreuses années.

Comme Jean JAURES en son temps, bien seul malheureusement, nous devons être nombreux à nous battre et à tout faire pour stopper cette guerre. Il n'y a pas d'autre chemin de la raison que celui de la diplomatie et de la négociation. Il ne faut pas céder aux discours des va-t-en

guerre et marchands de canons qui veulent nous entraîner dans un conflit dont personne ne connaît l'issue. Cette hypothèse ajoutera simplement du chaos au chaos actuel.

Notre ville, dont l'engagement pour la paix est matérialisée par l'«Arbre de la paix» situé au centre-ville, prend toute sa place au sein de l'association des collectivités pour la paix (AFCDRP) pour appeler à l'arrêt du conflit.

Mais l'urgence est également de porter secours à tous ceux qui fuient la guerre. La commune de DAMELEVIERES est prête à participer et à soutenir l'accueil de ces réfugiés comme nous l'avons déjà fait dans un passé récent. C'est aussi cela la solidarité entre les peuples.

Cette solidarité, vous en avez témoigné en faisant de nombreux dons aux profits des Ukrainiens exilés dans le cadre de l'opération portée par les Baskets Solidaires et d'autres associations.

Ce conflit ne doit pas occulter les échéances électorales du mois d'avril.

Les enjeux des élections présidentielles sont majeurs pour notre pays au-delà des questions relatives aux crises sanitaire et internationale. Les enjeux sociaux, climatiques et environnementaux sont des questions cruciales. Trop négliger ces sujets risque de mener à de nouvelles crises, de plus en plus compliquées à résoudre.

Face au sentiment d'une élection sans enjeu voire courue d'avance, je ne peux que vous inciter à faire entendre votre voix, à ne pas vous laisser dicter des choix qui ne seraient pas les vôtres.

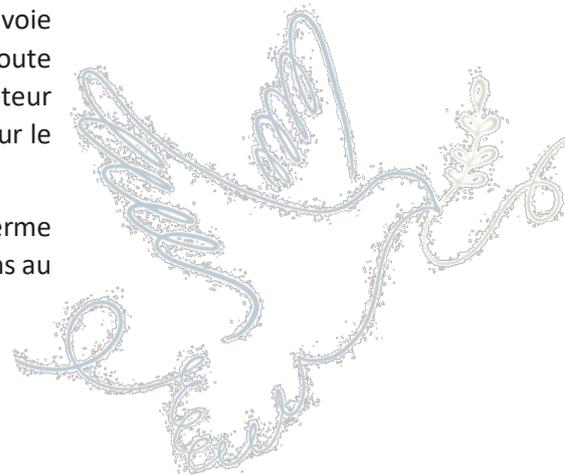
Nous ne devons pas emprunter une voie qui oppose les citoyens entre eux, une voie qui détourne de la solidarité collective organisée et petit à petit abandonne toute notion de commun et de partage des richesses. Chacun doit prendre part à hauteur de ses moyens à la construction de notre société. Personne ne doit être laissé sur le bord du chemin.

C'est aussi dans cet esprit que nous avons élaboré le budget 2022, avec la ferme volonté, malgré un contexte difficile, de poursuivre nos engagements, nos actions au profit de tous et du vivre ensemble.

Vive la paix et l'amitié entre les peuples.

Le Maire,

Christophe SONREL



En conseil municipal

Pour une Eco-taxe en Lorraine !

Lors du Conseil des Ministres du 26 mai 2021, une taxe sur le transport routier de marchandises a été créée exclusivement sur le territoire alsacien. L'objectif est intéressant : l'autoroute A 35, traversant l'Alsace du nord au sud, est aujourd'hui saturée par le report du flux de camions en transit internationaux qui évitent ainsi les écotaxes poids lourds mises en place en Allemagne, en Suisse, en Autriche, en République tchèque...

Si la mise en place de l'écotaxe est une excellente chose pour nos voisins alsaciens, le risque de voir ce transit international se reporter en Lorraine sur l'A4 et l'A31, et plus généralement vers

les routes et autoroutes des autres départements de la région Grand Est, est très important. Ce report de circulation va se traduire par des difficultés très importantes supplémentaires de déplacement, en particulier sur l'axe Luxembourg – Metz – Nancy – Dijon.

Avec en conséquence des risques pour l'emploi et les entreprises, un danger pour la santé publique, pour l'environnement et pour le climat.

Aussi le Conseil Municipal de Damelevières s'associe aux demandes des députés et sénateurs lorrains pour demander au Gouvernement l'extension immédiate de l'écotaxe sur le transport routier des marchandises à l'ensemble de la Région Grand Est.

Ville sportive

Damelevières porte une politique en faveur du sport pour tous reconnue notamment par les labels nationaux « Ville active et sportive » et « Terre de Jeux 2024 », et le label du Comité régional olympique. En cohérence avec cette politique et afin d'entrer en réseau avec les collectivités françaises engagées dans la même démarche, la ville a adhéré à l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES).

Un nouveau logiciel Enfance-Jeunesse permettra bientôt aux familles fréquentant les accueils de loisirs et services périscolaires de réserver en ligne.

Aménagement de la rue Sainte Libaire

Le projet d'aménagement de la rue Sainte Libaire a été soumis à concertation en réunion publique, tous les riverains ont été personnellement invités, ainsi que par échanges de courriers. Ces échanges ont permis d'entendre différentes remarques. La commission urbanisme a **validé à l'unanimité** le projet et les modifications apportées.

Le coût d'enfouissement des réseaux secs impliquerait 300 000€ de coût supplémentaire, sans compter les perturbations pour les riverains qu'il faudrait tous raccorder à ces nouveaux réseaux (avec des tranchées sur chaque parcelle).

La commission a proposé à l'unanimité de ne pas enfouir les réseaux. Les travaux pourront démarrer début 2023.

Rénovation du groupe scolaire du centre

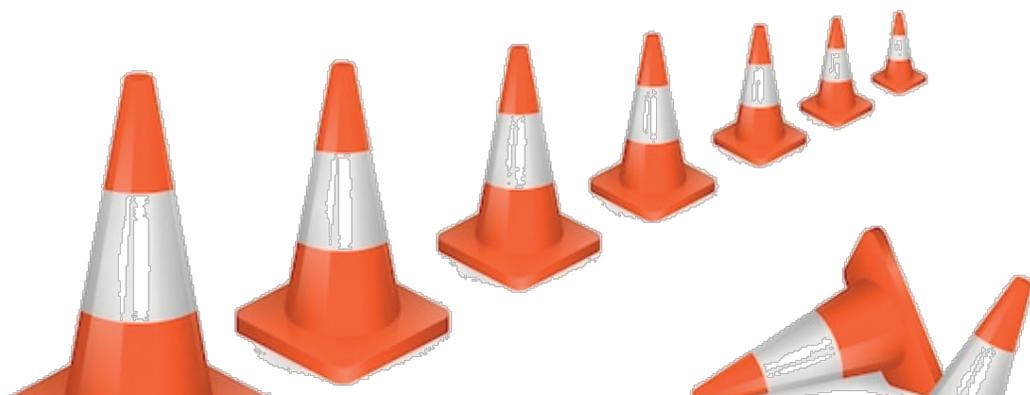
Des travaux de sécurisation et de rénovation énergétique du groupe scolaire du centre vont être engagés pour améliorer le confort thermique des utilisateurs et réduire la facture énergétique des bâtiments. Des subventions ont été demandées.

Un préau pour l'école Jacques Prévert

Un préau va être aménagé dans la cour de l'école, pour un coût estimé à 19 000€. Des subventions ont été demandées.

Extension du cimetière

Demande de subvention au Conseil Départemental pour terminer l'extension du cimetière : terrassement, couverture et enduit du mur de séparation.



Ouvert à tous !

Les séances du conseil municipal sont publiques.

Prochaine réunion le

23 Mai 2022

Retrouvez les dates et

comptes-rendus sur :

www.damelevieres.fr

Rubrique Vie Municipale

Art Culture et Solidarité à Damelevières

Damelevières a du Talent !

Une semaine "Art, culture et solidarité" a été organisée par le foyer des jeunes du 7 au 13 février dernier.

Entre disciplines sportives comme le Kick boxing, disciplines artistiques avec de l'expression corporelle, de l'art du cirque, de la photographie animalière et nature, du pixel art, un chantier fresque et sans oublier la visite au musée des beaux-arts de Nancy, les adolescents n'ont pas vu la semaine passer !

Pour clôturer cette semaine, les jeunes se sont affrontés pour le concours Damelevières a un incroyable talent. C'est Tom qui a gagné avec une reprise de Christophe MAE devant un public conquis par toutes les prestations.



Solidarité

Animations séniers

Le traditionnel repas des anciens pour les personnes de 70 ans et plus ainsi que leurs conjoints est fixé au samedi 23 avril 2022 à partir de 12h00 à la salle des fêtes de Damelevières. Les invitations ont été envoyées, pensez à répondre ou à vous manifester en cas d'oubli à la Résidence Autonomie André Claudel au 03.83.75.75.23.

Le CCAS remercie les familles qui ont fait don de leurs bons de fin d'année. Ces bons ont été redistribués à six familles.



Le 16 mars, Gilles LARIDANT a proposé une animation musicale autour de Georges BRASSENS à la résidence autonomie.



Les Baskets Solidaires ont porté, en collaboration avec les mairies et les CCAS de Damelevières et de Blainville, la collecte pour l'Ukraine.

L'élan de solidarité a été un franc succès puisque 16 palettes de dons ont été acheminées vendredi 25 mars sur le site des Emmaüs de Rambervillers pour répondre aux besoins des réfugiés dans les Vosges et pour les besoins à l'étranger.



Plus de 70 bénévoles ont assuré la tenue des 5 points de collecte sur Damelevières et Blainville. Un grand merci aux bénévoles, aux acteurs locaux, aux donateurs pour cet élan de générosité et d'humanisme sur notre territoire



Le maire, le conseil municipal et l'ensemble des services communaux rendent hommage à deux personnes très engagées sur la commune :

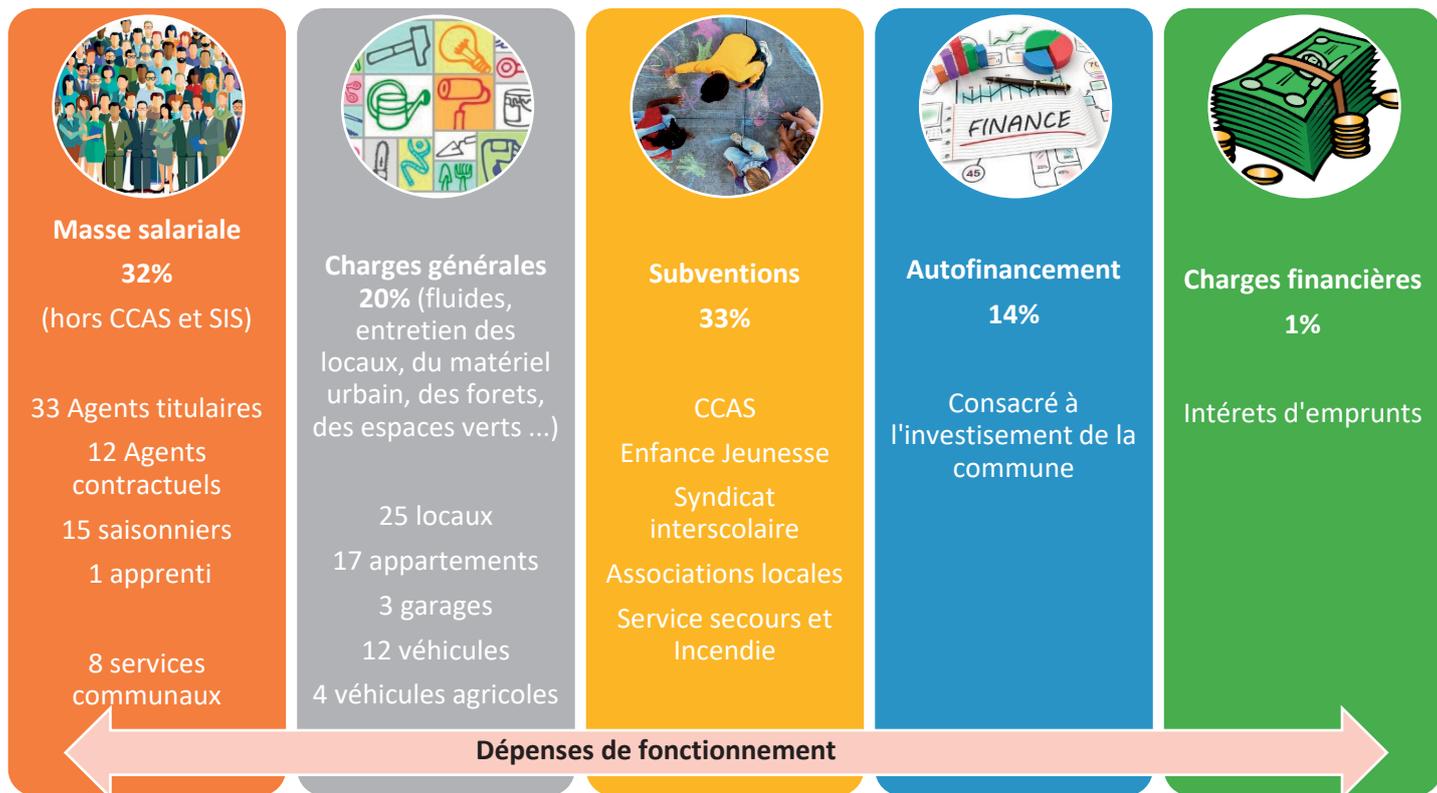
- ❖ Lucien Richard décédé le 07 février 2022. Conseiller municipal de 1989 à 2008, délégué à la forêt. Lucien était très investi au sein de la commune il faisait partie de l'équipe de bénévoles du Comité des Fêtes et pendant son temps libre aimait jardiner.
- ❖ Raymond Faguet, décédé le 12 mars 2022. Employé municipal retraité des services techniques il était également bénévole au Comité des Fêtes.

Sincères condoléances aux familles.

Budget Communal

Le budget de fonctionnement en 2022 s'élève à **2 993 389 euros**

soit **3%** de plus que celui de l'an dernier



Investissements

Les travaux de la route de Blainville se terminent, ceux de la rue Ste Libaire débuteront début 2023 pour un montant de **1 084 000 euros**.

Concernant les écoles, **189 000 euros** vont permettre de changer les huisseries de l'Ecole du centre et de la salle d'évolution, un préau sera installé à Jacques Prévert, à Louis ARAGON, une alarme incendie sera installée et une enveloppe de 25 000 euros est prévue pour l'achat de matériel scolaire.

16 000 euros sont consacrés à l'achat d'un panneau lumineux au centre, **12 000 euros** à l'installation d'une pompe au stade municipal, **9 000 euros** à la rénovation des cours extérieurs de tennis, **25 000 euros** à l'achat de deux véhicules de remplacement et **65 000 euros** à l'extension du cimetière.

Concernant la zone de loisirs, une enveloppe de **450 000 euros** est prévue pour la première phase de l'aménagement.

Le département, la région, les fonds leader et autres financeurs sont sollicités pour les investissements

Les Impôts

Notre pays enregistre depuis plusieurs mois des taux record d'inflation. L'augmentation des prix de l'énergie en est la principale cause.

La crise internationale et le conflit Russo-Ukrainien a encore accentué cette tendance La forte progression des prix touche l'ensemble des ménages. **Elle n'épargne pas les collectivités territoriales.**

Parallèlement certaines collectivités subissent des baisses de dotations. En 2022 notre Communauté des communes perd le bénéfice d'un fond de solidarité intercommunal (FPIC) de 440 000 €. Une perte de recettes pour notre commune de **46 000 €**.

Ces dernières années nous étions parvenus en menant des politiques d'achat rigoureuses à maîtriser nos dépenses de fonctionnement. **Cela nous a permis de ne pas augmenter la fiscalité pendant 14 ans.**

Malgré une conjoncture économique défavorable, nos choix politiques restent les mêmes



C'est pour ces raisons que le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé, pour la première fois depuis 2008 d'augmenter les taux d'imposition.

L'augmentation de la part communale de 3% représentera, en moyenne, **l'équivalent de 4€ par mois.**



Réunion Publique

Venez rencontrer les élus Jeudi 28 avril 2022 à 20h30
Espace Nelson Mandela en Mairie de Damelevières

Vie pratique



Pêche

Ouverture de la pêche à la truite le 23 avril 2022. Les cartes de pêches sont disponibles en mairie



Recensement Citoyen Obligatoire

En vue de procéder au recensement citoyen, *les jeunes nés entre Avril et Juin 2005 sont invités à prendre rendez-vous en Mairie.*



Tenue des bureaux de vote

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 Avril 2022 de 8h à 19h et les législatives les 12 et 19 juin 2022 de 8h à 18h.

Cartes Electorales Les cartes électorales ont été distribuées. Si vous ne l'avez pas reçue ou qu'il y a une erreur concernant vos noms, prénoms ...merci de nous en informer en envoyant un mail à mairie@damelevieres.fr ou au 03.83.75.70.77.

Environnement

Comme chaque année, les Chenilles processionnaires sont arrivées ...

Depuis le début du mois de juin, nous sommes nombreux à craindre les chenilles urticantes qui peuvent entraîner des troubles de la santé tels que démangeaisons, conjonctivites, maux de gorge....

Vous avez été exposés à des poils urticants de chenilles processionnaires ?

- En cas de symptômes légers, consultez votre médecin traitant ou un médecin généraliste. Vous pouvez également vous rendre en pharmacie pour les symptômes de type démangeaisons.
- N'appellez le 15 ou consultez un service d'urgences uniquement en cas d'apparition de signes graves tels des vomissements, un malaise, des vertiges, des difficultés à déglutir, des difficultés respiratoires ou une atteinte sévère des yeux.
- Evitez de faire sécher votre linge en extérieur.
Consulter la fiche prévention téléchargeable depuis le site www.damelevieres.fr



Chenilles processionnaires du Pin



Chenilles processionnaires du Chêne



Protégeons les oiseaux pendant la période de nidification

Pour préserver la biodiversité, et laisser les oiseaux nidifier en paix, il est déconseillé de tailler les haies du 15 mars au 31 juillet. Les haies remplissent de nombreux rôles plus d'infos www.damelevieres.fr dernières actualités

Expression des conseillers minoritaires

Mesdames, messieurs,

Deux pétitions citoyennes ont été nécessaires pour que les souhaits et remarques des riverains soient pris en compte. L'une rassemblant 120 signatures pour le projet en cours route de Blainville et l'autre, 52 signatures pour le projet d'urbanisme à venir rue Sainte-Libaire. Il est difficile de dire que la concertation en amont soit bien réalisée par l'équipe majoritaire. Nous espérons que les futurs projets seront davantage ouverts aux échanges et à la discussion ! En 2021, le funérarium n'a généré que 6000 € de remboursement de la dette sur les 18000 € prévus au budget pour 8 mois d'activité ! C'est le budget général de la commune qui supporte le déficit au détriment d'autres investissements plus pertinents qui permettraient de réduire les dépenses énergétiques de nos écoles et la rénovation de la garderie périscolaire par exemple. Bien qu'éloigné de notre commune, nous manifestons toute notre solidarité au peuple Ukrainien. Armelle Garillon Olivier Dargent

SIS – La mobilisation paie ! Pas de fermeture de classe à l'école Jacques Prévert !



Tous les ans, dans une logique simplement comptable, sans tenir compte des besoins des élèves et des conditions de travail des enseignants l'éducation nationale essaie de fermer des classes. Cette année, c'est l'école Jacques Prévert qui était la cible de cette politique de fermeture. Mais c'était sans compter sur la mobilisation de tous. C'est avec un grand soulagement que nous avons réussi à nous faire entendre auprès de l'éducation Nationale pour garder des effectifs de classe raisonnables pour nos enfants ! Avec l'aide et la participation active des parents d'élèves élus, ce sont des courriers, des entretiens, auprès de l'adjoint au directeur de l'éducation nationale, mais également un recueil précis des futurs nouveaux élèves :

Recensement organisé par les élus de nos communes membres du Syndicat Intercommunal Scolaire, que sont Barbonville, Charmois et Vigneulles, qui a abouti au maintien de nos quatre classes en maternelle à l'école du centre. L'éducation nationale a cherché à nous diviser avec la commune voisine, Haussonville, également menacée par une fermeture. Nous avons fait le choix du rassemblement et avons adopté une stratégie commune : refuser simplement de voir se dégrader l'école publique ! Ensemble, élus, parents d'élèves, enseignants, nous restons mobilisés pour l'éducation de nos enfants !

Classe olympique 2022 - Les CM2 au Palais des Sports de Vandoeuvre



Dans le cadre de la classe olympique 2022, les élèves de CM2 de l'école Victor Hugo (Classe de Mr Diringier) ont été invités par le CDOS 54 à assister au match VNVB - Vandoeuvre Nancy Volley-Ball contre Le Cannet. Une soirée riche en découverte.



Aides au départ en colo

Comme chaque année depuis 2010, l'aide aux départs permet à des enfants de partir en colonie avec un budget abordable pour les familles. Cette action est faite en lien avec Jeunesse au Plein Air, la CAF et la mairie de Damelevières. Pour profiter de cette aide et ainsi permettre à vos enfants de partir en centres de vacances, il faut vous rendre en mairie où se trouvent les catalogues.

OFFRE EMPLOI SAISONNIER –

Les P'tits Loups recherche animateur-trice diplômé-e et ou stagiaire pour cet été pour accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des accueils de loisirs ou séjours de vacances.



Juillet/août 2022 ALSH (de 4 à 10 ans)
Centre de vacances : Du 18 au 22 juillet
2022 à Bussang (de 7 à 10 ans)

Formation souhaitée -
BAFA ou équivalent ou stagiaire BAFA

Plus d'infos rendez-vous sur www.damelevieres.fr Rubrique Vie Municipale – Recrutement

Pour postuler
Envoyer votre lettre de motivation et CV
à l'adresse suivante : adeline.lehmann@damelevieres.fr



SAMEDI 23 AVRIL 2022

De 13h00 à 18h00 à la zone de loisirs



PROGRAMME

13H00-15H30

- Atelier et initiation graff avec Virginie et Yanis
- Atelier et initiation Trampoline avec Décathlon et le club de gym de Damelevières
- Atelier training poids de corps avec Fred Hocquard
- Premiers secours avec la Croix Rouge
- Baby-foot, Ping-pong ... avec le foyer des jeunes
- Parcours alcoolémie avec la Brigade des protections des familles
- Roule libre à l'Alex-Park

Tous les ateliers sont en accès libre

15h30-17h00 : Concours par catégorie (trot, roller, BMX, skate)

17h15-18h00 : Concert musique urbaine et rock

COURSE CYCLISTE PROFESSIONNELLE UCI 2.2 UNE ORGANISATION DU TEAM MACADAM'S COWBOYS

TOUR de la Mirabelle 20^e édition

DU 26 AU 29 MAI 2022

JEUDI 26/05 PROLOGUE VANDEUVRE
VENDREDI 27/05 PONT-À-MOUSSON / PAGNY-SUR-MOSELLE
SAMEDI 28/05 BREUCHES / ST AMARIN
DIMANCHE 29/05 BACCARAT / DAMELEVIERES

AUX DÉPARTS & ARRIVÉES :
CONCERTS, ANIMATIONS DE RUES, JEUX POUR ENFANTS,
MANÈGES, DÉFILES, DÉGUSTATIONS GRATUITES...

Chasse aux œufs

GRATUIT En Famille

Samedi 9 Avril - 9h30 / 13H

Zone de loisirs à Damelevières

*Sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires.

Pour les enfants habitants Damelevières exclusivement, en âge de marcher et chercher des œufs jusqu'aux enfants en classe de CM2. Sous la responsabilité des parents.

66 DAMELEVIERES

Dimanche 10 Avril

Salle des Fêtes

LOTO DE PAQUES

Bons D'achat, nombreux lots et toujours les surprises de Bruno

4 euros le carton
10 euros les 3 cartons
18 euros les 8 cartons

Animé par BRUNO

Organisé par le Comité des fêtes

Réservations au 06 25 32 71 68

Ouverture des portes à 13 h 00
1er tirage à 14 h 00

les chèques ne sont plus acceptés